

Des mises à l'abri pour la nuit sont ouvertes à partir de ce samedi soir sur nos deux sites :

Calais :

Message DDETS 62 - 10 h 30.

Compte tenu des prévisions météorologiques, je vous informe de la décision du préfet de procéder à l'ouverture du dispositif de mise à l'abri à Calais, ce vendredi 3 janvier au soir jusque lundi matin. Le prolongement du dispositif sera décidé en fonction de l'évolution de la situation.

Ainsi il sera procédé à :

- l'ouverture du site route de Saint-Omer pour les personnes se déclarant mineurs (16h30-9h30) dont la gestion est confiée à La Vie Active

- l'ouverture du site rue des Huttes pour les hommes majeurs (16h30-9h30) dont la gestion est confiée à l'EPDAHAA

- Un dispositif de navettes sera mis en place "rue des mouettes" de 16h30 à 17h30 pour les personnes se déclarant mineurs et de 16h30 à 18h30 pour les hommes majeurs.

J'attire votre attention, que pour des raisons de sécurité et d'organisation, seules les personnes se rendant au point de rendez vous "rue des mouettes" pourront intégrer les 2 sites de mise à l'abri par des navettes de bus => Aucune arrivée spontanée ne sera possible sur les 2 sites.

Dunkerque :

Message passé par Utopia -14 h 43.

L'Afeji nous a prévenu qu'une mise à l'abri est prévue ce soir avec l'ouverture du gymnase Michel de Swaen à Petite-Synthe, pour plusieurs nuits : un bus partira de l'arrêt Port Fluvial à 17h00.

Démantèlements cet après-midi à Calais (infos HRO) :

convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, un fourgon banalisé et une voiture de la Police Nationale, une voiture avec deux interprètes, 2 grands fourgons de nettoyage.

Quai de la Gironde :

tentes secouées,

1 tente saisie

Quai de la Meuse :

5 personnes déplacent elles-mêmes leur matériel,

puis une tente déplacée,

l'équipe de nettoyage vide une tente,

3 tentes saisies,

stade Courgain est :

un périmètre de sécurité est établi, le HRO est escorté dehors.

4 tentes saisies. 6 personnes et 3 tentes déplacées,

Marck :

pas vraiment de périmètre de sécurité,

2 personnes et 2 tentes déplacées,

pas de saisies.

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi, au milieu du chantier,

le HRU ne voit presque rien,

la Police Nationale demande aux CRS de ne pas laisser passer le HRO.

un vélo de la ville saisi.